



Tchat Onisep sur les nouvelles voies d'accès aux études de santé dans Parcoursup

publié le 24/01/2020

Descriptif :

Cet article présente l'action mise en place par l'Onisep et dont l'objectif est de répondre aux questions des lycéens sur les nouvelles voies d'accès aux études de santé, ainsi que la formulation des vœux associés dans Parcoursup.

Sommaire :

- Les études de santé et Parcoursup
- Comment participer à ce tchat ?

● Les études de santé et Parcoursup

À la suite de la suppression de la Première Année Commune des Études de Santé (PACES) et du numerus clausus, les études de santé (maïeutique, médecine, odontologie, pharmacie et kinésithérapie) seront présentées sur la plateforme sous une nouvelle forme.

Les élèves peuvent désormais choisir entre la licence avec option « accès santé » ([LAS](#)) qui leur permettra de débiter dans une licence classique de votre choix avec une option d'enseignement en santé, et le parcours spécifique « accès santé » ([PASS](#)) proposé uniquement dans les universités ayant une faculté de santé et qui permettra d'accéder à un parcours composé majoritairement d'enseignements en santé mais également d'une « mineure » dans une autre discipline.



Affiche d'annonce du tchat

● Comment participer à ce tchat ?

Les élèves peuvent commencer à poser leurs questions dès maintenant et celles-ci seront traitées à l'occasion du tchat qui aura lieu en direct le mercredi 29 janvier (14h – 15h30).

Pour ce faire, il leur suffit de se rendre à la page "[Tchats](#)" du [site de l'Onisep](#) et de poser leur question :

Posez une question à l'équipe Parcoursup

Vous pouvez poser une question dès maintenant :

Votre nom:*

Le sujet de votre question :

Votre question :*

** champs obligatoires*

Envoyer



Copie d'écran du formulaire de questions du tchat de l'Onisep



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.